

#### CHAPITRE XXIV.

Le confesseur, pour bien diriger une personne dévote qui commence à goûter Dieu et en qui l'on remarque des dispositions pour la vie intérieure, doit l'engager à faire oraison mentale.

Tous les auteurs avouent que l'oraison mentale ou la méditation est nécessaire à une ame qui veut vivre dans la piété et mener une vie intérieure : « Sans l'oraison mentale, dit saint Liguori, on est sans lumière et l'on marche au milieu des ténèbres ; les vérités de la foi ne peuvent être aperçues par les yeux du corps, mais seulement par les yeux de l'ame, quand on les médite. » C'est pourquoi, dit le même saint dans son *Praxis confessorii*, « lorsqu'un confesseur prudent rencontre une ame qui abhorre les péchés mortels et qui désire s'avancer dans l'amour de Dieu, il doit, avant tout, l'engager à faire l'oraison mentale, c'est-à-dire, à méditer les vérités éternelles et la bonté de Dieu. Quoique la méditation ne soit pas nécessaire au salut, comme l'est la prière, néanmoins elle paraît être fort nécessaire aux ames pour persévérer dans la grace de Dieu. Le péché peut exister avec les autres exercices

de piété, mais l'oraison et le péché ne peuvent exister ensemble. « L'ame qui persévère dans la méditation, disait sainte Thérèse, quels que soient les péchés que le démon lui oppose, je suis certaine que Dieu la conduira au port du salut. » C'est pour cela que de tous les exercices de piété il n'en est aucun dont le démon cherche autant à nous détourner que celui de l'oraison ; car il sait bien, ajoute la même sainte, qu'une ame qui persévère dans l'oraison est certainement une ame perdue pour lui. » D'ailleurs, l'amour est seul le lien qui unit l'ame à Dieu, mais la fournaise où s'allume l'amour divin est l'oraison ou la méditation : *In meditatione meâ exardescet ignis*. Ps. 38, 4.

« Qu'un confesseur commence donc par initier l'ame à la pratique de l'oraison ; qu'il ne lui en fixe qu'une demi-heure au commencement ; ensuite, à mesure que l'esprit de ferveur croitra, il en augmentera la durée. Que le confesseur ne se décourage point, si le pénitent lui dit qu'il n'a ni le temps ni un lieu convenable pour cela ; bien plus, qu'il lui impose d'élever au moins de temps en temps son cœur vers Dieu le matin ou dans l'après-midi, lorsqu'il est plus tranquille dans sa maison ou même durant ses occupations, et qu'il ne peut faire autre chose, et de méditer les vérités de la foi, telles que les fins dernières, dont le souvenir, et surtout celui de la mort, est plus utile pour les commençants. Qu'il pense aussi à la passion du Sauveur, dont la méditation est fructueuse à tout le monde. Si le pénitent sait lire, il sera utile pour lui de se servir de quelque livre de piété pour entrer en oraison, comme le pratiquait

sainte Thérèse. Que le confesseur l'avertisse de choisir les sujets qui donnent à l'ame plus de dévotion, et qu'il s'arrête quelque temps aux endroits où l'ame se sent plus fortement affectée; et après avoir lu la méditation, qu'il s'exerce dans les actes de la volonté, ou à faire des demandes ou des prières, ou à prendre des résolutions. Je dis, 1<sup>o</sup> *qu'il s'exerce à des actes de la volonté*, c'est-à-dire, à faire des actes de foi, d'espérance, de charité, d'humilité, de résignation à la volonté de Dieu, etc., et surtout qu'il répète le plus souvent possible l'acte pour lequel il se sentira le plus d'attrait; je dis, 2<sup>o</sup> *à faire des demandes ou des prières*: c'est de la demande ou prière que dépend tout notre bien spirituel; car, comme dit saint Augustin, Dieu n'accorde ordinairement ses grâces et surtout la grâce de la persévérance que par le canal de la prière. Le Seigneur a dit: *Demandez et vous recevrez*. Donc, conclut sainte Thérèse, celui qui ne demande pas, n'obtient point. C'est pourquoi, si nous voulons nous sauver, il faut toujours prier et avant tout demander la grâce de la persévérance et l'amour de Dieu; or, le temps le plus opportun pour la prière est certainement celui de l'oraison mentale. Celui qui ne fait pas oraison, demande ou prie difficilement, parce que difficilement il s'applique à considérer les grâces dont il a besoin et la nécessité de la demander; c'est pour cela que celui qui ne fait pas oraison persévère difficilement dans la grâce de Dieu. Je dis, 3<sup>o</sup> *à prendre des résolutions*, et cela, afin que la méditation ne demeure pas stérile et que l'ame mette à profit les lumières qu'elle a reçues dans

oraison. On ne doit jamais finir l'oraison, dit saint François de Sales, sans prendre quelque résolution particulière, comme d'éviter un défaut dans lequel on tombe plus souvent ou d'exercer quelque vertu pour laquelle on se sent plus faible.

« Que le confesseur exige donc de ces ames qu'elles lui rendent compte de leur oraison, leur demandant comment elles l'ont faite ou du moins si elles l'ont faite. Qu'il leur impose de s'accuser avant tout de l'omission de leur oraison, si elles l'ont omise; car si elles abandonnent entièrement l'oraison, elles se perdront (1): « L'ame qui quitte l'oraison, dit sainte Thérèse, n'a pas besoin du démon pour se perdre: elle se place d'elle-même dans l'enfer. » O Dieu! que de bien pourraient faire parmi les ames les confesseurs, s'ils apportaient à cet égard la moindre diligence! et quel compte n'auront-ils pas à rendre à Dieu, s'ils ne

(1) « Les personnes, dit le P. Berthier, obligées de chercher Dieu, sont celles qui se sentent pressées de le servir parfaitement, de s'adonner à l'oraison, de fuir le monde, de s'avancer dans l'amour de Dieu: ces sortes de personnes courent plus de risques qu'elles ne pensent, si elles négligent de suivre la voix qui les appelle; de la tiédeur elles tomberont dans le péché, du péché dans la réprobation.

« L'ame fidèle fait dans l'oraison les mêmes progrès qu'elle fait dans la vertu et dans la vie spirituelle, comme elle fait les mêmes progrès dans la vie spirituelle et dans les vertus qu'elle fait dans l'oraison, ces progrès respectifs allant toujours d'un pas égal et la prière correspondant toujours à la vie. De là cette maxime de saint Augustin: *Rectè novit vivere, qui rectè novit orare.* »

se conduisent pas ainsi, puisqu'ils sont tenus de procurer, autant qu'il est en eux, l'avantage spirituel de leurs pénitents ! oh ! combien d'ames ils pourraient diriger dans le chemin de la perfection et préserver de la rechute dans le péché mortel, s'ils employaient cette petite industrie de les conduire par la voie de l'oraison et de leur demander, au moins dans le commencement de leur vie spirituelle, si elles l'ont faite ou non ! Lorsqu'une ame s'est affermie dans l'oraison, très difficilement elle perd Dieu dans la suite. C'est pourquoi il ne faut pas seulement conseiller l'oraison mentale aux ames timorées, mais encore aux pécheurs, qui souvent ne retournent à leur vomissement que parce qu'ils ne méditent pas.

« Les confesseurs doivent surtout diriger par la voie de l'oraison mentale les pénitents qui se trouvent dans la désolation spirituelle. Lorsqu'une ame commence à s'adonner à la vie spirituelle, Dieu a coutume de l'attirer à lui par des lumières spéciales, des larmes et d'autres consolations sensibles ; mais, quelque temps après, il a coutume d'en fermer la source, pour éprouver sa fidélité et l'élever à une plus grande perfection, lui ôtant toutes les consolations auxquelles elle s'attache facilement et non sans quelque faute et sans retour d'amour-propre. Les consolations sensibles (et surtout les attrait surnaturels) sont sans doute des dons de Dieu, mais ils ne sont pas Dieu lui-même. Aussi, pour détacher de ses dons les ames qui lui sont attachées et qui lui sont chères, et les forcer à aimer le donateur d'un amour plus pur, il

fait en sorte qu'elles ne trouvent plus dans l'oraison leur nourriture accoutumée et leurs anciennes consolations, mais des dégoûts, des aridités, des tourments et quelquefois même des tentations (1). Que le confesseur ait donc le plus grand soin de fortifier ces ames et de les encourager, de crainte qu'elles n'omettent l'oraison et les communions prescrites ; qu'il rappelle à leur mémoire ces paroles de saint François de Sales, *qu'une once d'oraison faite au milieu de la désolation, vaut plus devant Dieu que cent livres au milieu des consolations* ; car celui qui aime Dieu à cause des consolations, aime plus les consolations de Dieu qu'il n'aime Dieu lui-même ; mais celui qui aime Dieu et qui lui est attaché, privé de toutes consolations, montre par là qu'il aime véritablement Dieu (2). »

Quand une personne commence à faire oraison, il est bon de lui laisser faire pendant quelque temps une oraison libre, lui permettant en cela de suivre les premiers feux de sa ferveur, afin de ne pas la décourager ; ce qui arriverait si, dès le début, on voulait l'astreindre à une oraison réglée. Mais, lorsqu'elle aura fait quelques progrès dans les voies de Dieu et qu'elle aura acquis une certaine facilité pour l'oraison, le confesseur doit l'engager à une oraison qui soit ré-

(1) « C'est par les aridités et les tentations que le Seigneur éprouve ses amis. Quand la sécheresse durerait toute la vie, l'ame ne doit pas abandonner l'oraison ; le temps viendra où tout sera payé. » *Sainte Thérèse*. Excellente instruction pour les ames désolées.

(2) *Prax. conf.*, n. 425 et seq.

gée pour le moment de la journée où il faut la faire, pour le temps qu'elle doit durer et pour la préparation (1).

Je dis, 1<sup>o</sup> *pour le moment de la journée où il faut la faire.* Les personnes même les plus élevées en sainteté, qui sont continuellement dans un esprit d'oraison au milieu des plus grandes occupations extérieures, ont toujours quelque temps déterminé pour ce saint exercice; c'est un exemple que ceux même qui commencent, doivent imiter. Par là on captivera l'esprit et on lui ôtera la liberté de ne faire oraison que quand il lui plaira. En effet, si, dans son règlement de vie, on ne fixe une heure de la journée pour l'oraison, qui soit comme un chaîne qui empêche le mauvais usage de notre liberté, on se dispense facilement de ce saint exercice, quand le cœur n'y est pas porté par la douceur de quelque attrait, et l'on s'accoutume à faire oraison selon qu'on y est porté par l'impétuosité de sa ferveur, ce qui ordinairement n'est pas tant l'effet de l'obéissance à la grâce, que d'une dévotion capricieuse qui emporte. Mais le moment de l'oraison est-il déterminé, il n'y a point d'occupation qu'on ne quitte pour se

(1) « Quant au lieu pour faire oraison, le plus convenable c'est l'église; mais ceux qui ne peuvent y aller ou y rester, peuvent la faire partout, dans les maisons ou dans les champs. Bien plus, en marchant et en travaillant on peut faire l'oraison; il suffit de tenir son esprit élevé à Dieu. Combien de pauvres villageois, qui ne peuvent faire autrement, font l'oraison en travaillant et en voyageant! Qui cherche Dieu le trouve en tout lieu et en tout temps. » S. Liguori.

rendre à ce divin exercice, quand l'heure est venue; on sait que la volonté de Dieu y appelle, et on la préfère à tout ce qui peut naître d'incident de la part des créatures, lorsqu'il n'est pas accompagné d'un plus grand bien ou de quelque impossibilité. Aussi il n'y a point de communauté qui n'ait un temps fixé pour faire oraison et où chaque chose ne se fasse précisément en son temps. D'ailleurs, la ponctualité à faire son oraison à une heure déterminée attire assurément une grâce d'oraison; car, comme l'on se captive pour se rendre avec fidélité où Dieu nous appelle, il ne manque guère de récompenser cette fidélité par des visites secrètes qu'il fait alors à l'âme; et ensuite, sachant que ce temps particulier, destiné pour l'oraison, est comme le temps de Dieu, on le regarde comme un temps sacré, que l'on n'ose lui dérober sans remords. On peut néanmoins avoir encore d'autres temps pour l'oraison, selon qu'on a l'attrait de la grâce et la permission du directeur.

2<sup>o</sup> *Pour le temps qu'elle doit durer.* Si l'espace de temps qu'on doit consacrer à l'oraison n'était pas déterminé, combien de fois n'arriverait-il pas que par les dégoûts qui s'y font sentir, on en retrancherait une bonne partie, n'y étant arrêté par aucune obligation ni par aucune douceur? De même; ne pourrait-il pas aussi arriver tout le contraire? lorsque le cœur serait touché de quelque sentiment agréable, loin de diminuer les moments de l'oraison, on les prolongerait au-delà du temps marqué, et cela, par une pure sensualité de l'esprit. Il est donc utile d'avoir un temps fixe

et déterminé pour l'oraison, quand ce ne serait que pour se mortifier des douceurs naissantes et intérieures, qui sont le sujet le plus délicat de la mortification, et dont le détachement est un des meilleurs fruits de l'oraison pour certaines ames. D'ailleurs, ce qu'on peut faire de mieux et de plus agréable à Dieu dans ce divin exercice, est l'obéissance qu'on pratique en ne passant pas le temps qui a été arrêté dans le règlement de vie qui nous est tracé, quand bien même toutes les délices du ciel devraient se répandre dans notre ame, lorsque le moment de terminer notre oraison est venu; et puis, outre les grands avantages que l'ame peut retirer en s'en tenant au temps fixé, il importe, pour la santé du corps, de ne pas l'outré-passer; car le corps pourrait grandement en souffrir, si l'on y suivait toujours son ardeur et qu'on dépassât souvent le temps déterminé: quoique le cœur, plein de consolation, puisse agréablement prolonger son oraison bien au-delà de la règle, la tête, pour l'ordinaire, ne manque pas de s'échauffer et de ressentir après les effets de cette indiscretion. Pour une personne qui commence, comme il faut souvent plutôt la retenir que la pousser, on la ménage très bien en lui déterminant le temps de son oraison et en exigeant qu'elle n'aille pas au-delà.

Mais combien de temps pour l'oraison faut-il prescrire? On ne peut le déterminer pour toutes sortes de personnes. Saint François de Sales, dans son *Introduction à la vie dévote* (chap. I, 2<sup>e</sup> part.), veut qu'on y vague une heure le matin, comme le temps le plus propice pour ce saint exercice; mais, comme dit saint

Liguori, que le confesseur n'en fixe qu'une demi-heure au commencement et qu'il en augmente la durée à mesure que l'esprit de ferveur croitra (1).

Quoiqu'on ne doive point, pour l'ordinaire, permettre à un pénitent de prolonger son oraison au-delà du temps fixé, il est cependant des circonstances où il convient de l'autoriser à le faire: la première, est quand il se sent attiré par l'Esprit-Saint d'une manière extraordinaire; et si on le lui permet alors, ce n'est pas pour que le pénitent se contente davantage, mais bien pour laisser à cet esprit divin une plus longue jouissance de l'ame où il veut faire ses délices; la seconde, est quand le pénitent se trouve dans quelque grande désolation intérieure, comme il arrive quelquefois à certaines ames très éminentes en perfection et que Dieu veut éprouver: dès qu'on voit une ame grande-

(1) Dans son *Prax. conf.*, n. 249, ce grand saint s'exprime ainsi: « Le matin est le temps le plus convenable à l'oraison; il y aura bien à redire dans les actions de la journée, si on ne fait pas l'oraison le matin. L'oraison devrait régulièrement se faire deux fois, le matin et le soir; mais, si on ne peut la faire le matin, qu'on la fasse au moins le soir. Le vénérable Père Caraffe disait qu'un fervent acte d'amour fait dans l'oraison du matin, suffit pour maintenir l'ame dans la ferveur pendant toute la journée. Quant à la durée de l'oraison, c'est à la prudence du pasteur et du confesseur de la déterminer; il est certain qu'une demi-heure ne suffit pas pour arriver à un degré sublime de perfection. Du reste, ce temps suffira pour des personnes qui commencent. Mais que le directeur ait soin de leur recommander de ne pas laisser l'oraison, quand elles éprouvent de la sécheresse. »

ment généreuse, il est à propos de la porter alors à continuer son oraison, afin d'augmenter davantage son sacrifice.

3° *Pour la préparation.* Nous ne dirons rien sur la manière de se préparer à l'oraison : un grand nombre de livres traitent amplement ce sujet; nous dirons seulement qu'on doit engager et accoutumer le pénitent à préparer son oraison. On sait combien les personnes qui commencent sont en général peu portées à en préparer exactement la matière, les unes par une certaine liberté d'esprit qui ne veut se gêner en rien, les autres parce qu'elles sont dans les commencements pleines du goût des choses divines et qu'elles se trouvent assez bien comme elles sont. Il faut les sortir les unes et les autres de cette négligence, en les obligeant à se préparer, avec d'autant plus de raison, que si elles se jettent dans ce saint exercice sans aucune préparation, ne sachant pas distinguer les attrait de la grâce, elles tomberont facilement dans les illusions du démon et suivront les erreurs de leur esprit et les fausses chaleurs de leur cœur, plutôt que les opérations de l'Esprit-Saint; mal qui est grand et qui ne peut s'éviter qu'en apportant à l'oraison une juste préparation. D'ailleurs, n'est-ce pas une dangereuse présomption que de vouloir faire oraison comme il faut sans s'y préparer? L'Esprit-Saint n'a-t-il pas dit : *Avant l'oraison, préparez votre ame, de crainte que vous ne soyez comme un homme qui tente Dieu* (1)?

(1) Eccl. 18, 25.

Cependant, quand on trouve un pénitent souple, obéissant, détaché de toutes les créatures, mort à lui-même, qui a rompu sa volonté dans toutes les choses les plus dures à la nature, et s'est soumis, avec docilité, à toutes les formes qu'on lui a prescrites sur l'oraison, il est souvent très utile, pour ne pas dire nécessaire, de lui donner une sainte liberté pour cet exercice et de ne pas l'astreindre aux méthodes d'oraison qu'on donne; et cela, disent les maîtres de la vie spirituelle, afin que son esprit ne soit plus captivé par ces méthodes, qu'il puisse se dilater avec Dieu, qu'il ne soit plus timide et rétréci avec lui, et qu'ainsi les communications de ses dons s'opèrent plus facilement; d'ailleurs, il est d'expérience que l'esprit s'ennuie et se dégoûte d'être toujours dans une manière d'agir trop resserrée et gênante. Il est donc à propos d'accorder quelquefois au pénitent une sainte liberté dans l'oraison en abandonnant son esprit à lui-même sous les mouvements de la grâce. On en a vu plusieurs qui, après avoir passé fidèlement par les méthodes d'oraison dont nous avons parlé, les ont abandonnées pour donner à leur esprit une sainte liberté et sont parvenus en peu de temps à une haute contemplation : tant il est vrai que cet esprit de liberté, dans certaines ames, donne bien un autre accès auprès de Dieu que ne font les meilleures méthodes. Souvent l'Esprit-Saint veut seul opérer et édifier dans l'ame, sans que celle-ci y travaille par ses industries, voulant qu'elle s'expose simplement devant Dieu, dans l'oraison, par une certaine déférence qu'elle doit rendre à l'esprit divin, afin qu'il occupe

tout son cœur et qu'il opère seul là où elle ne peut opérer que très mal. Cependant, quand le confesseur aperçoit que la grace n'appelle pas son pénitent à ce genre d'oraison, il doit le ramener aux méthodes ordinaires.



### CHAPITRE XXV.

Le confesseur, pour bien diriger une personne dévote qui commence à goûter Dieu, et en qui l'on remarque des dispositions pour la vie intérieure, doit la porter à la mortification des sens.

Quand une ame commence à entrer dans les voies de Dieu, qu'on l'a accoutumée au recueillement et à l'oraison, on doit la porter à la mortification extérieure. Ce serait sans doute une indiscretion de la part du confesseur que d'engager un pénitent, dès le commencement de sa conversion, à faire mourir aussitôt ses sens par une dure mortification ; car, quelque ardeur qu'il paraisse avoir pour Dieu dans les commencements, son esprit n'étant pas encore amolli, si je peux parler ainsi, et la victoire qu'il a remportée sur lui-même n'étant point trop assurée, il pourrait s'en révolter et se rebuter. Mais, une fois qu'il a pris un empire sur lui-même, que son esprit est doucement amolli par le recueillement intérieur et l'oraison, et qu'il commence à entrer dans la vie spirituelle et à goûter Dieu, il faut l'attacher à la mortification des sens et y concentrer sa principale occupation, sans lui parler encore de la mort in-